



Bourse de la Fondation de l'ITHQ pour étudiant de 3^e cycle en recherche

Concours 2019-2020

Date limite de dépôt : 30 avril 2019, 16h00

Date de l'annonce des résultats : mai 2019

Date d'entrée en vigueur de la bourse : entre le 1er mai 2019 et le 15 septembre 2019

Description

La bourse vise à soutenir les étudiants et les étudiantes qui désirent acquérir une formation en recherche dans le cadre d'un programme universitaire de doctorat, et à encourager le développement des connaissances dans les thématiques d'intérêt pour le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (THR).

Critère d'admissibilité

La personne souhaitant déposer sa candidature, doit:

- être citoyen canadien ou résident permanent
- être inscrit ou admis à un programme de doctorat à temps plein dans une université québécoise au moment du début de la bourse
- présenter un projet de recherche qui contribue à l'avancement des connaissances dans une des thématiques de recherche du professeur-chercheur désigné par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), Mme Véronique Perreault, professeure-chercheure et codirectrice du GastronomiQc Lab, soit :
 - Caractérisation physicochimique et sensorielle de produits dans une perspective d'usage culinaire
 - Pratiques, techniques/transformations culinaires; impacts sur la qualité des aliments
 - Écoresponsabilité alimentaire et valorisation culinaire de matières premières particulières
 - Créativité culinaire et innovation alimentaire
- être dirigé (ou codirigé)¹ par un chercheur universitaire ou une chercheuse universitaire qui collaborera avec Mme Véronique Perreault

¹ L'ITHQ encourage la codirection entre ses professeurs-chercheurs et les chercheurs universitaires d'autres établissements.

- Profil de candidat(e) recherché(e)
 - être titulaire d'une maîtrise en Sciences des aliments, Génie alimentaire ou autre domaine pertinent
 - détenir de très bonnes connaissances en chimie alimentaire
 - détenir de bonnes connaissances en analyse sensorielle
 - avoir de l'intérêt pour l'interdisciplinarité et y être disposé
 - avoir une excellente capacité à travailler en équipe
 - détenir des connaissances et/ou de l'expérience en cuisine professionnelle et/ou en restauration représente un excellent atout

Lieu de formation

Le lieu de formation doit être dans une université québécoise ou dans un milieu affilié universitaire.

Les titulaires de la bourse doivent effectuer leur formation en recherche au lieu physique du milieu d'accueil, ici l'ITHQ. La formation à distance n'est pas autorisée.

Montant de la bourse

Montant : la bourse est d'un montant maximal de **21 000 \$ par an** (ajusté au prorata si l'étudiant n'est pas inscrit à son programme toute l'année). Une contribution aux frais de recherche et de diffusion maximale de **4 000 \$ par an**.

Versements : la bourse est payée à la personne titulaire en 3 versements de 7 000 \$ chacun, effectués en mai, septembre et janvier. Les fonds de recherche sont administrés par le milieu d'accueil du titulaire, selon leurs politiques et les normes en vigueur.

Durée de la bourse

1 an, renouvelable 2 fois (pour une durée maximale de 3 ans).

Autre financement

Complément de bourse : l'attribution d'un complément de bourse par l'établissement ou le directeur ou la directrice de recherche est autorisée.

Cumul de bourses : le cumul de bourses n'est pas autorisé. La personne titulaire de la bourse de la Fondation de l'ITHQ qui obtient une bourse d'un autre organisme subventionnaire public ou d'un OBNL doit en informer la direction des études universitaires et de la recherche de l'ITHQ et décliner la bourse de la Fondation et ce, dès que la bourse de l'autre organisme lui est offerte.

Comment faire une demande

Première demande

Le dossier du candidat ou de la candidate doit comprendre :

1. Le formulaire de demande de bourse (disponible sur demande en écrivant à l'adresse courriel indiquée à la section « Contact ») dûment complété et signé
2. Le formulaire du directeur (et du codirecteur, s'il y a lieu) dûment complété et signé
3. Le formulaire du professeur-chercheur désigné par l'ITHQ dûment complété et signé
4. Un relevé de notes des études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle du candidat

Le dossier complet du candidat ou de la candidate doit être transmis par courriel à Mme Annie Villeneuve à l'adresse annie.villeneuve@ithq.qc.ca avant le 30 avril 2019 à 16h00.

Renouvellement

Pour être éligible au renouvellement de sa bourse, la personne titulaire doit obligatoirement :

- fournir la preuve qu'elle a déposé une demande dans un programme d'un des organismes subventionnaires provinciaux et/ou fédéraux, ou de tout autre organisme ayant un processus d'évaluation par comité d'experts
- déposer le formulaire de demande de renouvellement dûment complété et signé
- déposer un rapport de progrès de ses travaux de recherche, qui devra être jugé satisfaisant par le comité d'évaluation

Évaluation

Tous les dossiers sont évalués par un comité d'évaluation, composé du professeur désigné, d'un expert externe, d'un représentant de la Fondation de l'ITHQ et du directeur principal des études universitaires et de la recherche.

Critères d'évaluation et pondération

Qualité et intérêt du projet de recherche	30 points
Clarté et concision de la problématique de recherche, clarté et concordance des hypothèses et objectifs, pertinence des méthodes et analyses, faisabilité, originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances	
Qualité du lieu de formation	15 points
Justification du candidat de son choix de lieu de formation, qualité du dossier du directeur en lien avec la formation d'étudiants	
Excellence du dossier universitaire	25 points
Ensemble du dossier universitaire: cote, progression et maintien, bourses, prix et distinctions	
Aptitudes et expériences en recherche	30 points
Publications, conférences et présentations, participation à des projets de recherche et stages de formation	

NOTE: à dossier égal, les étudiants ne bénéficiant pas de financement seront privilégiés.

Rapports

La personne titulaire de la bourse devra fournir annuellement un rapport de progrès de ses travaux de recherche.

À la fin de son projet, la personne titulaire de la bourse devra fournir un rapport scientifique final.

Le contenu de ces rapports pourra être utilisé et diffusé en tout ou en partie par l'ITHQ et la Fondation de l'ITHQ auprès de leurs partenaires et de leurs collaborateurs.

Contact

Pour toute question, svp contacter Mme Annie Villeneuve à l'adresse annie.villeneuve@ithq.qc.ca ou par téléphone au 514-282-5111, poste 4322, ou sans frais au 1-800-361-5111, poste 4322.